



Bas salaires : près d'un quart des salariés mosellans

En plus des caractéristiques démographiques et familiales, l'insertion sur le marché de l'emploi détermine l'état de pauvreté. Le travail est un rempart contre la précarité, mais s'avère parfois insuffisant. En effet, 6% des travailleurs lorrains vivent avec moins de 977 euros par mois et sont donc considérés comme pauvres.

En Moselle, près d'un quart des salariés ont un salaire annuel inférieur à 10 600 euros. Parmi eux, six sur dix travaillent à temps partiel, ou à domicile. Le niveau de qualification du poste, la taille de l'établissement et le secteur d'activité jouent également un rôle dans les conditions de salaire. Les femmes et les jeunes, surreprésentés dans les métiers à bas salaires, sont les plus touchés. Par ailleurs, le chômage est sans doute le premier facteur de pauvreté. En Moselle, 12 % des actifs mosellans sont sans emploi, dont quatre sur dix depuis au moins un an. L'insertion des jeunes est difficile, avec 21 % de taux de chômage, et des sorties de l'école sans diplôme qualifiant. La carte du chômage recoupe exactement la carte de la pauvreté, les plus grandes difficultés se concentrant dans le val de Rosselle, à Metz et entre Metz et Thionville.

Damien Richet

Avoir un emploi ne protège pas systématiquement de la pauvreté. La pauvreté d'un travailleur dépend à la fois de son revenu d'activité personnel et de sa situation familiale. Les travailleurs pauvres ou travailleurs à faible niveau de vie ne doivent pas être confondus avec les personnes à bas salaires. Ainsi, certaines personnes perçoivent des bas salaires mais leur niveau de vie dépasse le seuil de pauvreté grâce aux revenus du patrimoine, aux prestations sociales ou aux revenus d'activité des autres membres du ménage. Inversement, des salariés peuvent avoir un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté dû aux charges familiales et ce malgré un salaire relativement correct. En Lorraine, environ 50 000 personnes sont dans ce cas. Cela représente 6 % des actifs (figure 1) en emploi, un point de moins que la moyenne nationale. En y associant les conjoints et les enfants, la pauvreté laborieuse touche effectivement 140 000 Lorrains. Cette estimation régionale, basée sur une enquête nationale, ne se décline pas à des niveaux plus fins.

Parents isolés en emploi : 15 % de pauvres

La pauvreté laborieuse touche autant les hommes que les femmes. Les travailleurs âgés de 40 à 49 ans sont les plus touchés. La proportion la plus faible de travailleurs pauvres concerne les personnes de 30 à 39 ans.

La composition du ménage est encore une fois déterminante. Parmi les

parents isolés en emploi, 15 % sont pauvres. Naturellement, vivre en couple, voire vivre seul et sans enfant, est plus confortable. Environ 5 % des travailleurs en couple, et 8 % des travailleurs qui vivent seuls sont pauvres.

Les caractéristiques des travailleurs pauvres en Lorraine sont très semblables à celles de l'ensemble des travailleurs pauvres en France.

1 6 % de pauvres parmi les travailleurs lorrains

	Part de travailleurs pauvres (%)
Salariés à temps complet	4
Salariés à temps partiel	12
Indépendants	17
Autres cas (aides familiaux, chômeurs, inactifs...)	19
Personnes seules	8
Familles monoparentales	15
Couples sans enfant	4
Couples avec enfants	6
Ménages complexes	18
Ensemble	6

Champ : ensemble des actifs lorrains en emploi

Source : Insee, Statistiques sur les ressources et conditions de vie

Par ailleurs, avec à peine 1 % de travailleurs pauvres, les titulaires d'un diplôme du premier cycle universitaire s'en tirent le mieux. Ils sont suivis par les diplômés des deuxième et troisième cycles (4 %) et les bacheliers (7 %). Parmi les titulaires d'un CAP, d'un BEP ou du BEPC, 8 % des travailleurs sont pauvres. Les personnes sans diplôme ferment la marche avec deux fois plus de travailleurs pauvres qu'en moyenne (13 %).

La pauvreté laborieuse est trois fois plus importante chez les non-salariés (indépendants, aides familiaux, etc.) que chez les salariés. Elle atteint environ 18 %, un niveau comparable à celui des chômeurs et des inactifs. Parmi les salariés, la différence est flagrante entre les salariés à temps complet (4 % de travailleurs pauvres) et ceux à temps partiel (12 %).

En Moselle, 23 % des salariés gagnent moins de 10 629 euros par an

En Moselle, 23 % des salariés sont à bas salaire (figure 2), c'est-à-dire qu'ils perçoivent moins de 10 629 euros par an.

Naturellement, la qualification de l'emploi joue pour beaucoup. Plus un emploi est qualifié, mieux le salarié est payé, moins il a de risque de percevoir des revenus d'activité inférieurs au seuil. Ainsi, parmi les chefs d'entreprise et les personnes exerçant des professions supérieures ou intermédiaires, 10 % perçoivent des bas salaires. Les ouvriers sont quant à eux dans la moyenne départementale. Quant aux employés, les moins favorisés, un tiers d'entre eux ont des bas salaires.

Les ouvriers travaillent majoritairement dans l'industrie, secteur assez rémunérateur où le travail à temps complet est la norme. Au contraire, les employés travaillent dans le secteur des services, peu rémunérateur pour les faibles qualifications. De plus, le travail à temps partiel y est très fréquent. Par exemple, la moitié des salariés de l'hébergement-restauration ont un salaire inférieur au seuil, contre seulement 7 % des salariés de l'industrie manufacturière. Par ailleurs, la proportion de salariés à bas salaires varie en fonction de la taille de l'établissement où ils travaillent. Dans les établissements de moins de 500 salariés,

près d'un quart des salariés sont à bas salaire, dans les plus gros établissements, à peine 11 %.

Travailler moins fait gagner moins

La quotité de travail est elle aussi déterminante. Un salarié à temps complet sur huit est à bas salaire, soit cinq fois moins que parmi les salariés à temps partiel. Les salariés qui travaillent à domicile sont quasiment tous à bas salaire, car ils effectuent peu d'heures de travail rémunéré.

Les femmes sont surreprésentées parmi les catégories défavorisées (temps partiel, employés, travail à domicile, services). Par conséquent, leur taux de bas salaire est deux fois plus élevé que celui des hommes (31 % contre 16 %). Pour les mêmes raisons, les jeunes travailleurs sont plus susceptibles d'être à bas salaire que leurs aînés. Avant 30 ans, on compte 40 % de bas salaires, après 30 ans, 17 %.

Le contrat à durée indéterminée (CDI) est aussi un rempart contre les bas salaires. En effet, 5 % seulement des salariés en CDI à temps plein touchent moins de 10 629 euros par an. Cette proportion dépasse 40 % chez les titulaires d'un contrat à durée déterminée (CDD) à temps plein et les intérimaires. La moitié des apprentis et plus des deux tiers des salariés en emploi aidé sont dans la même situation.

Enfin, environ 8 100 travailleurs indépendants (i.e. non salariés) mosellans gagnent moins de 10 000 euros par an, soit 31 % d'entre eux, niveau comparable à la moyenne nationale.

D'avantage de bas salaires en Moselle qu'en moyenne nationale

La Moselle est plus concernée par les bas salaires qu'en moyenne nationale (23 % contre 21 %). Cette différence se concentre exclusivement sur les femmes. En effet, si la proportion d'hommes à bas salaires est la même en Moselle qu'en France, la proportion de femmes à bas salaires est de quatre points supérieure en Moselle. En parallèle, le temps partiel est plus répandu en Moselle.

De plus, l'emploi mosellan est globalement moins qualifié qu'au niveau national, avec moins de cadres et plus d'ouvriers. Or, les cadres constituent la catégorie sociale la moins touchée par les bas salaires.

Le phénomène des bas salaires touche tous les secteurs d'activité et tous les âges. Cependant, la forte présence de l'industrie dans le département mosellan, moins pourvoyeuse de bas salaires, réduit l'écart avec le niveau national.

Depuis la crise économique, la proportion de salariés à bas salaire connaît une évolution incertaine. La baisse amorcée

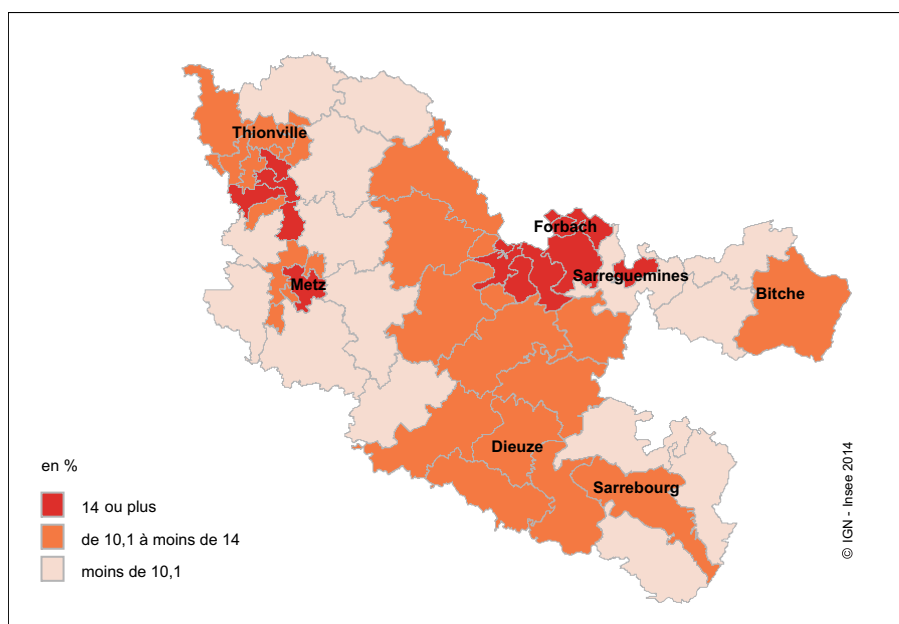
2 Salariés à bas salaire en Moselle

	Salariés à bas salaire	Ensemble des salariés	Taux de bas salaires (%)	Taux de bas salaires national (%)
Moins de 30 ans	32 297	81 416	39,7	39,7
Entre 30 et 39 ans	12 465	70 755	17,6	15,2
Entre 40 et 49 ans	12 577	80 491	15,6	13,0
50 ans et plus	12 895	74 802	17,2	15,2
Femme	43 404	141 375	30,7	26,4
Homme	26 849	166 120	16,2	16,1
Temps partiel	42 535	74 330	76,9	69,1
Temps complet	27 718	233 165	11,9	11,9
Ensemble	70 244	307 476	22,8	20,9

Source : Insee, DADS 2010

3 Chômage élevé et pauvreté importante vont de pair

Taux de chômage des actifs



Source : Insee, recensement de population 2010

depuis deux décennies semble marquer le pas, et on peut craindre une hausse pour les années à venir. La crise a en effet modifié le marché du travail. Elle a détruit des emplois plutôt industriels et masculins, renforçant le poids des emplois précaires et plutôt féminins des services, grands pourvoyeurs de bas salaires. Les faibles performances des entreprises ont également raboté certains compléments comme les primes. Le temps de travail annuel diminue, entraînant une modération salariale.

La crise économique avait été précédée par une quinzaine d'années fastes, où l'augmentation globale des qualifications et les hausses du salaire minimum avaient contribué à la baisse du taux de bas salaires.

Le chômage, un des principaux facteurs de pauvreté

En Moselle, un actif sur huit est au chômage. Parmi ces chômeurs, quatre sur dix sont sans emploi depuis plus d'un an. Pour eux, le problème est double. D'une part les indemnités de chômage ne sont plus versées au bout d'un certain temps. D'autre part, plus la durée sans emploi est longue, plus il est difficile de retrouver du travail. De janvier 2008 à juin 2013, le nombre de

demandeurs d'emploi s'est accru de 75 % en Moselle. Le chômage de longue durée a augmenté de 168 % sur la période, touchant surtout les plus de 50 ans. Fin 2012, la durée moyenne d'inscription à Pôle emploi est de quinze mois. Elle a augmenté d'un mois en un an. Pour les plus de 50 ans, la durée moyenne atteint presque deux ans, soit une augmentation de deux mois. Cette forte poussée du chômage lors de la crise explique en grande partie la montée concomitante de la pauvreté. Elle induit également une hausse des recours aux minima sociaux comme le RSA socle.

La situation est grave également pour les jeunes de 15 à 29 ans. En Moselle, un jeune actif sur cinq est au chômage. Parmi les 18-24 ans, 22 % ne sont ni en études ni en emploi, soit 2 points de plus qu'en moyenne nationale. En parallèle, 21 % des jeunes de 20 à 24 ans sont sortis du système scolaire sans diplôme qualifiant.

La situation est particulièrement préoccupante dans les communes du SCoT du Val de Rosselle autour de Forbach (figure 3). Le taux de chômage de 17 % y est six points plus élevé que dans le reste du département ou qu'au niveau national. Il atteint même 29 % chez les 15-29 ans. Plus de trois jeunes sur dix ne sont pas insérés et 26 % sont peu ou pas diplômés.

Une conséquence de la montée de la pauvreté : 30 % de surendettés en plus

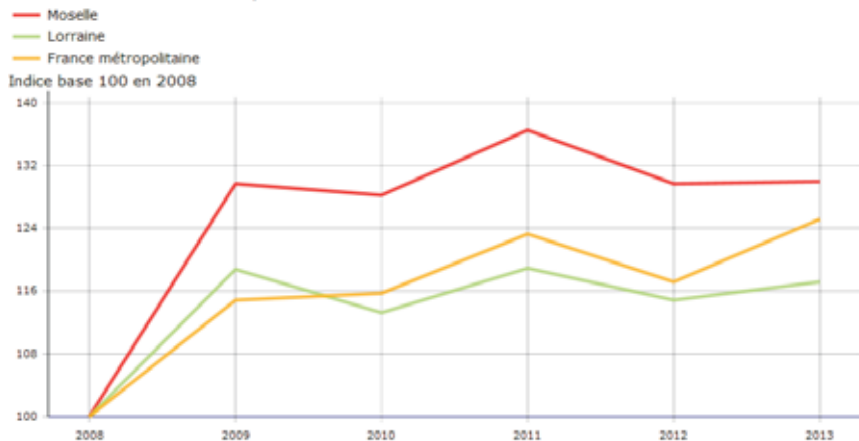
La montée de la pauvreté causée par la crise économique a entraîné une brusque hausse du nombre de dépôts de dossiers de surendettement en 2009. Près de trois milliers de dossiers ont été déposés cette année-là en Moselle, soit 30 % de plus qu'en 2008. Cette augmentation est deux fois plus importante qu'au niveau national.

Toutefois, depuis 2009, le nombre annuel de dépôts de dossiers s'est plus ou moins stabilisé en Moselle. En 2013, on a recensé 334 dossiers pour 100 000 habitants, contre 454 en Lorraine et 429 au niveau national (figure 4).

Ces chiffres ne prennent pas en compte les faillites civiles rendues possibles par le droit local. En effet, les particuliers ni commerçants, ni artisans, ni agriculteurs, domiciliés en Alsace ou en Moselle, peuvent se voir appliquer la loi commerciale sur le redressement et la liquidation judiciaire des entreprises, s'ils sont en état d'insolvabilité notoire. Cette disposition a inspiré une procédure similaire au niveau national, mise en place en 2004. Depuis, les deux dispositifs cohabitent, avec primauté pour le droit local en Alsace et en Moselle.

4 Hausse du surendettement pendant la crise

Dossiers de surendettement déposés



Source : Banque de France

5 Variables utilisées dans le calcul de la déprivation

Dimension	Indicateurs retenus	Privation mesurée
Habitat	Nombre de pièces par personne	Place
	Taux de propriétaires	Patrimoine
Composition familiale	Part des familles monoparentales	Un parent
Revenu	Revenu fiscal par unité de consommation médian	Ressource financière
Activité	Taux de chômage	Emploi
	Part des non diplômés	Formation
Mobilité	Part des diplômés du supérieur	
	Part des ménages sans voiture	Mobilité individuelle
	Part des ménages bien équipés	

Une autre approche de la pauvreté : la déprivation

La déprivation peut être définie comme l'incapacité à disposer de biens et de services et/ou à se livrer à des activités ordinaires dans la société et perçues comme des nécessités. La mesure territoriale proposée ici condense les caractéristiques individuelles. Elle fournit une estimation globale d'exposition des habitants du territoire aux situations de privations.

Neuf indicateurs ont été sélectionnés pour caractériser six dimensions de la déprivation (figure 5).

Pour chaque indicateur, chaque commune reçoit une note allant de -2 à 2. Les 20% de communes ayant la valeur de l'indicateur la plus faible reçoivent la note -2 ; les 20% suivants la note -1 ; les 20% centraux la note 0 ; les 20% suivants la note +1 et les 20% qui ont la valeur la plus élevée la note +2. La note globale de chaque commune est calculée en sommant les notes obtenues sur chaque indicateur.

Un classement des communes est ensuite effectué d'après leur score global. Les plus petits scores représentent les communes où les habitants sont les moins fragilisés, les plus hauts scores les

communes où les habitants subissent beaucoup de déprivations.

Ces résultats sont ensuite cartographiés (figure 6).

Metz, comme toutes les grandes villes de Moselle, apparaît comme une ville dont les habitants subissent de nombreuses

déprivations. Sur tous les critères, la commune se situe dans le quintile le moins favorable. En effet, Metz compte beaucoup de populations précaires, notamment dans les quartiers de politique de la ville. Ce constat est tout de même à relativiser. Ainsi, la proportion de

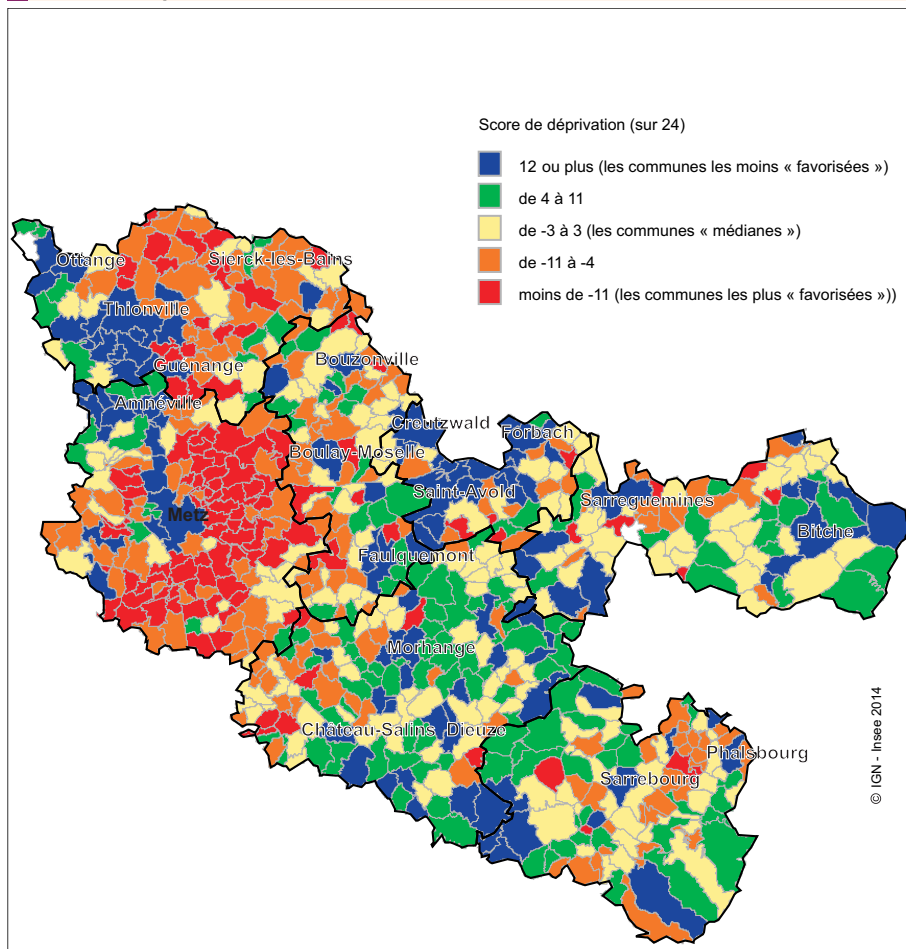
ménages sans voiture est forte sans que cela soit un inconvénient majeur, grâce au système de transports en commun dense. Le tissu urbain autour d'Amnéville et de Thionville connaît les mêmes problèmes que Metz.

Autour de Metz, la majorité des communes font partie des plus favorisées du département. Sur presque tous les critères de déprivation, elles sont les mieux classées. La banlieue de Metz et sa couronne périurbaine abritent en effet beaucoup de ménages des classes moyennes et moyennes supérieures. On retrouve ces populations peu déprivées à la frontière luxembourgeoise, au nord-est de Thionville.

Un gros tiers sud-est du département se trouve dans une situation médiane ou légèrement défavorisée, avec de grosses différences entre communes proches. Les petites villes à forte déprivation (Morhange, Sarrebourg, Bitche, etc.) se retrouvent ainsi dans un milieu rural hétérogène. Quelques îlots de très faible déprivation apparaissent, comme Rhodes et son complexe touristique, ou Brouilleville et ses environs.

Le tissu urbain du Val de Rosselle (Creutzwald, Forbach, Saint-Avold) forme un bloc de communes où la déprivation des populations est forte. Faibles niveaux de formation, fort chômage et faibles revenus se cumulent. ■

6 Les milieux périurbains favorisés



Source : Insee, recensement de population 2010 et revenus disponibles localisés 2011

Pauvreté monétaire, pauvreté en conditions de vie

Il est difficile de donner une seule définition de la pauvreté. En France, la plus couramment utilisée est celle de la pauvreté monétaire : un individu est considéré pauvre si son niveau de vie est en dessous d'un certain seuil. On parle alors de pauvreté relative. Aux États-Unis, la pauvreté est définie en absolu. Est considérée pauvre toute personne qui ne dispose pas des ressources nécessaires pour acquérir un panier de biens et de services défini.

La pauvreté en conditions de vie complète l'approche monétaire avec un côté plus pratique. Elle concerne les ménages qui connaissent des restrictions de consommation, l'insuffisance des ressources, des retards de paiement et des difficultés de logement. L'étude des travailleurs pauvres permet quant à elle de préciser les liens entre marché du travail et pauvreté. La pauvreté extrême, marginale, échappe toutefois à la plupart de ces instruments de mesure. Elle concerne les individus en marge de la société. Cette étude vise à décrire et expliquer ces formes de pauvreté, à la fois complémentaires et très liées.

Insee Lorraine

15 rue du Général Hulot
CS 54229
54042 Nancy Cedex

Directeur de la publication :

Christian Toulet

Rédacteur en chef :

Brigitte Vienneaux

ISSN en cours

@ Insee 2014

Pour en savoir plus

- La pauvreté laborieuse en Lorraine et Meurthe-et-Moselle : mécanismes à l'œuvre et leviers à mobiliser, Économie Lorraine n°204, janvier 2010
- Les "travailleurs pauvres", Insee Première n°745, octobre 2000

